

Visite de M. McCloy au Président, le 30 juin 1950.

M. McCloy exprime au Président tout le plaisir qu'il a de le revoir et de se trouver en Suisse. Il était désireux depuis longtemps de passer la frontière pour considérer l'Allemagne du dehors. A plusieurs reprises, il a reçu à Francfort la visite d'hommes d'affaires venus de Suisse, à titre individuel; cédant à leurs instances, il leur rend maintenant collectivement leur visite. La veille, il s'était arrêté à Bâle pour voir les gens de la Banque des règlements internationaux, et notamment M. Auboin. Le même jour, il a assisté à Zurich à un déjeuner, qui groupait un grand nombre d'hommes d'affaires et de banquiers éminents. Plusieurs étaient venus de Genève, et il a l'impression que la plupart des établissements bancaires importants de Suisse étaient représentés à ce repas, qui donna lieu à un échange de vues utile.

Depuis son départ d'Allemagne, M. McCloy est resté en contact constant avec l'Allemagne. Il est heureux de constater que tout y est calme. Au moment où les événements de Corée ont été connus, une certaine nervosité a régné à Berlin (mais Berlin est toujours nerveux, et il y a de quoi!), mais elle s'est apaisée dès que la décision du Président Truman a été apprise. Cette décision a été bien accueillie en Allemagne occidentale.

Le Président confirme qu'il en a été de même en Suisse, où l'intervention des Etats-Unis a été accueillie très favorablement.

M. McCloy ne s'attend pas à de graves complications pour le moment.

Le Président se demande si les Russes ne vont pas chercher à accentuer leur pression sur d'autres fronts, par exemple en Turquie, en Iran, en Yougoslavie. M. McCloy estime aussi que cela est possible; évidemment, les Etats-Unis ne pourraient pas réagir partout, mais il leur est toujours possible de choisir un point déterminé où ils entendent intervenir.

Après cette allusion aux événements récents, M. McCloy demande au Président s'il a des questions à poser, ou des suggestions à formuler, au sujet de ce qui se passe en Allemagne, et notamment sur la façon dont se comporte la Commission. Le Président tient à marquer que la politique des Alliés, et des Etats-Unis en particulier, ne peut donner lieu qu'à des approbations. Il ne dit pas cela pour être agréable au Haut-Commissaire, mais parce que c'est son opinion sincère. Peut-être aurait-on pu souhaiter que certains



- 2 -

problèmes soient résolus plus rapidement, comme le démantèlement des usines; celui-ci paraît trouver sa solution maintenant, cependant.

Quant à l'atmosphère politique, le Président observe que parmi les Suisses appartenant au parti socialiste, qui reviennent d'Allemagne, se trouve souvent exprimée l'opinion, recueillie auprès d'Allemands du même parti, qu'un réveil du nationalisme peut être constaté Outre-Rhin. Ce sont là, il est vrai, des opinions qui ont été rapportées au Président. Il y a quelques mois déjà, mais il est intéressant de constater qu'elles ne reposent pas sur des observations faites par les Suisses eux-mêmes, mais sur des confidences qui leur ont été faites par des socialistes allemands. C'est là le phénomène le plus important que le Président ait à mentionner. On lui a dit aussi que l'on voyait renaître le vieux rêve allemand d'une alliance avec les Russes.

M. McCloy explique la recrudescence du nationalisme de la façon suivante: les socialistes allemands ne tiennent pas à renouveler l'expérience de Weimar où, ayant laissé au parti de droite l'avantage de se grouper sous une bannière nationaliste, ils s'étaient vus reléguer à l'arrière-plan. Celui qui entonne le chant nationaliste étant toujours très populaire, les socialistes, cette fois, se sont mis au diapason. De leur côté, les communistes allemands, qui au fond ne sont pas populaires, cherchent aussi à prendre une position nationaliste - la seule susceptible de leur valoir en Allemagne une certaine popularité. Le nationalisme est donc perceptible dans trois courants différents: celui de la droite naturellement, celui des socialistes, et même chez les communistes.

M. McCloy demande au Président s'il y a entre la Suisse et l'Allemagne des problèmes spéciaux qu'il désirerait lui signaler. Il croit savoir, entre autres, que les problèmes nés des Accords de Washington sont en voie de liquidation, et il se félicite que cette affaire assez compliquée, et plutôt malheureuse ("rather unfortunate"), appartienne bientôt au passé. Le Président répond qu'il s'en réjouit aussi, mais il y a cependant un problème qui doit encore être élucidé dans le cadre de ces accords, à savoir l'indemnité que les Allemands toucheront pour leurs avoirs qui ont été ou seront liquidés en Suisse. Le Haut-Commissaire sait-il si le Gouvernement allemand, dont le concours est indispensable pour le versement de cette indemnité, est prêt à faire quelque chose? M. Cattier, conseiller financier de M. McCloy, observe à ce propos que si le Gouvernement allemand n'était pas prêt à faire le nécessaire, la Commission aurait les moyens de l'y amener.

M. McCloy constate que si les problèmes les plus urgents ont été réglés, les grandes questions restent ouvertes, à savoir: exportation (l'Allemagne doit encore importer 40%

- 3 -

de ses besoins, et elle manque de devises pour les régler), chômage (2 millions de chômeurs), réfugiés (10 millions environ, dont 60% des réfugiés utilisables sont occupés). Les Allemands, impatients, et quelque peu difficiles comme ils le sont, ont souvent de la peine à comprendre que ces problèmes ne peuvent pas être réglés plus vite.

Le Président observe, en ce qui concerne les réfugiés, que la Suisse serait très désireuse, dans les limites modestes de ses possibilités, de contribuer à la solution du problème des réfugiés. Il sait que ce problème est actuellement étudié en Suisse et l'on envisage la possibilité d'accueillir des réfugiés, tels que les Volksdeutsch, pour lesquels l'Organisation internationale pour les Réfugiés - dont la Suisse est membre - ne paraît pas désireuse d'intervenir.

Résumant la politique générale suivie par les Alliés à l'égard de l'Allemagne, M. McCloy déclare qu'elle vise à accorder aux Allemands une liberté de plus en plus grande dans la conduite de leurs affaires. Les Alliés les laissent aller de l'avant, la bride sur le cou, mais ils continuent à exercer un contrôle sur cette activité, et le jour où ils se livreraient à des incartades, les Alliés ne perdraient pas une minute pour intervenir. La bonne volonté de ceux-ci à l'égard des Allemands s'est manifestée de diverses façons, dernièrement notamment, en patronant leur admission au Conseil de l'Europe, et en les autorisant à se faire représenter à l'étranger par des missions consulaires.

Le Président signale sur ce dernier point l'intention de la Suisse d'accueillir une représentation commerciale allemande. La colonie allemande (environ 60.000 personnes) ne verrait pas d'un bon oeil l'établissement d'un consulat général de l'Allemagne occidentale; parmi elle, beaucoup d'Allemands ont encore, en Allemagne orientale, des membres de leurs familles ou des intérêts, auxquels ils craindraient que la reconnaissance officielle du Gouvernement de l'Allemagne occidentale pourrait porter préjudice. Quant aux Suisses, leur opinion est tout à fait favorable à la reprise de relations étroites avec l'Allemagne. Pendant la guerre, et au lendemain de celle-ci, il y avait en Suisse une opinion profondément hostile au nationalisme hitlérien, et surtout en Suisse allemande, où l'on se sentait plus directement menacé par les théories nazies. Mais, depuis, les affinités linguistiques, culturelles et raciales ont repris le dessus.

M. McCloy aimerait que le Président sache que s'il y a quoique ce soit qu'il puisse faire en Allemagne pour faciliter le règlement d'une question pendante entre ce pays et la Suisse, il sera toujours heureux de prêter son appui. Il espère que l'esprit de modération et de paix, qui a toujours animé la Suisse, continuera à exercer son effet bienfaisant et apaisant sur l'émotivité des Allemands.

Le Président assure M. McCloy que si la Suisse peut, avec ses moyens limités, jouer un rôle pacificateur, elle ne manquera pas de le faire. Si jamais il peut apporter

- 4 -

sa contribution personnelle à la solution d'un problème, il invite M. McCloy à le lui faire savoir, soit directement, soit par l'entremise du Ministre de Suisse, M. Huber.

Ce nom ayant été prononcé, M. Cattier se félicite des excellents rapports que la Commission entretient avec M. Huber et il rend hommage à sa compétence et à son activité.

M. Petitpierre est très heureux de connaître cette opinion, qui correspond en tous points à l'estime dans laquelle il tient M. Huber.

Le Président souhaite un bon séjour en Suisse à M. McCloy, qui se propose de rejoindre sa femme et ses filles, le jour même, à Vitznau, où il restera jusqu'au surlendemain, sauf complications imprévues en Allemagne.

*A. Moine*

Berne, le 1er juillet 1950.